

Il existe vraiment des sujets d'irritation. Il y en avait dans le passé et il y en aura dans l'avenir. Certains découlent inévitablement de perspectives différentes sur des questions particulières. D'autres sont plutôt des malentendus, en tout ou en partie. Dans l'actuelle série de difficultés que nous éprouvons de part et d'autre, je crois que nombreuses sont celles qui appartiennent à cette dernière catégorie. Je vais vous donner des exemples.

Pendant un certains temps, on a cru dans ce pays, que le Canada était l'un des responsables du grave déficit commercial international des Etats-Unis. Cette option se trouvait corroborée par vos statistiques qui, comme il arrive parfois à l'ère de l'automation, ne concordaient pas avec les nôtres.

La différence pour 1972 se situait dans les 1.5 milliard de dollars. Heureusement, nos statisticiens se sont rencontrés et ont réussi à harmoniser ces écarts. Par exemple, dans les données commerciales de 1970, ce que la partie américaine estimait être un déficit de 2 milliards de dollars pour elle et ce que le Canada jugeait comme un surplus de 1 milliard de dollars pour lui s'est révélé en fait un surplus de 1.4 milliard de dollars pour le Canada. Il en va de même pour le compte courant, lequel est un indicateur plus fiable puisqu'il tient compte du flot des éléments invisibles comme les revenus provenant des investissements, les dividendes et les paiements d'intérêt et qui a fait l'objet d'une harmonisation pour 1970. Dans ce dernier cas, le déficit de 600 millions de dollars que les Etats-Unis avaient pris à leur compte et celui de 200 millions de dollars que le Canada s'attribuait s'est révélé un excédent de 100 millions de dollars pour le Canada. Pour 1972, nos chiffres, y compris ceux qui ont trait aux éléments invisibles, indiquent un déficit de 416 millions de dollars à notre compte courant avec les Etats-Unis. Nous prévoyons qu'une fois harmonisées les données canadiennes et américaines, le Canada demeurera déficitaire.

Il est facile de comprendre l'irritation de Washington à la suite des efforts ou du manque d'efforts manifestés par la Communauté mondiale pour appuyer la tentative des Etats-Unis visant à stabiliser la situation monétaire internationale. La dévaluation du dollar a sans doute été une initiative-clé dans les efforts en vue de réaliser un équilibre monétaire international raisonnable. Certains secteurs aux Etats-Unis ont pu croire que le dollar canadien "flottant" nous a exemptés de l'impact visé par les mesures américaines. On a également laissé entendre que cette décision de laisser flotter notre dollar nous avantagerait. Cependant, je suis heureux de déclarer que les questions que se posait Washington sur "l'intégrité" de notre décision ont été rejetées. Le dollar canadien a perdu du terrain sous l'influence des forces du marché et il a, dans l'ensemble, maintenu la valeur qu'il avait par rapport au dollar américain.

Des projets de loi concernant "les prises de contrôle étrangères" et les nouveaux investissements étrangers ont été présentés au Parlement d'Ottawa. Les projets de loi s'inscrivent dans le cadre général de la troisième option que nous avons retenue et ils ont pour objet d'assurer aux Canadiens un contrôle plus important de leur économie. C'est ce genre de choses qui fait trembler tout le système de la